

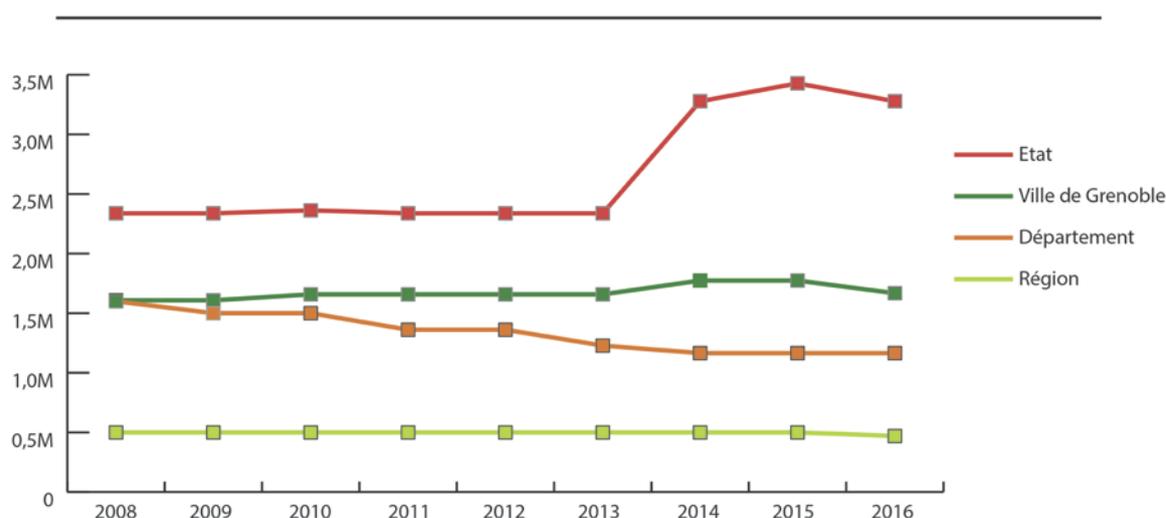
Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la Ville de Grenoble réaffirme son attachement à la MC2, l'un de ses équipements culturels phare !

En raison de la baisse des dotations de l'Etat (- 14 Millions d'€ de recettes pour Grenoble en 2016 par rapport à l'année 2013), la Ville est contrainte cette année de baisser de 3% (106 000 euros) sa participation financière au budget global de la MC2, qui s'élevait à plus de 12 millions d'euros en 2015. Une baisse similaire aura lieu en 2017, sauf si le gouvernement revient sur la baisse des dotations de l'Etat pour 2017.

Cette baisse, qui en 2016 représente 0,9% du budget de la MC2, est une participation à l'effort demandé par la Ville aux associations grenobloises face à la baisse historique de ses recettes, de 46 millions d'euros à 26 millions d'euros par an. Rappelons que de son côté la Ville de Grenoble a engagé un plan de refondation qui comprend un plan d'économies drastiques et rapides de ses propres dépenses de fonctionnement par une optimisation de tous ses services publics.

La majorité municipale est bien consciente que cette baisse de 0,9% va demander un effort aux équipes. Rappelons que par le passé, l'équipement a déjà du absorber des baisses bien plus significatives puisqu'entre 2009 et 2014 le budget du Conseil General de l'Isère, alors présidé par André Vallini, a baissé de 450 000 euros.

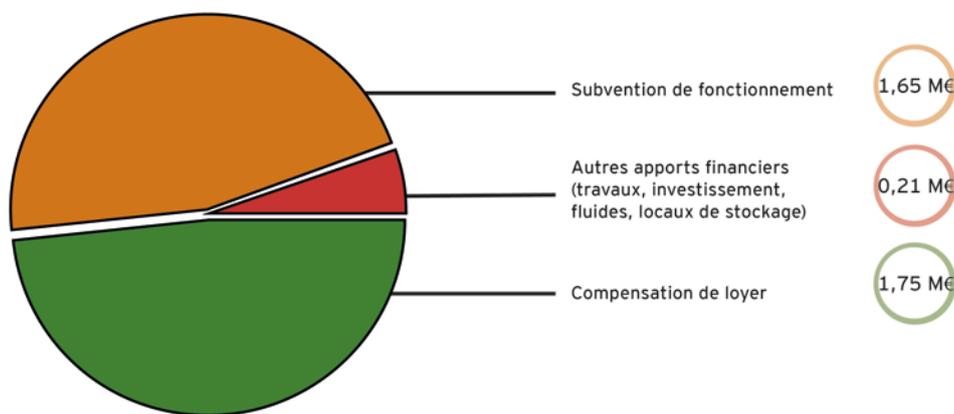
Evolution de la subvention de fonctionnement
 versée par les différents partenaires de la MC2 depuis 2008
 (en millions d'Euros)



L'austérité que nous condamnons, car elle entraîne récession et chômage, n'est pas un choix politique de notre part. C'est la réalité, qui a malheureusement tout pour être durable, et à Grenoble plus qu'ailleurs, au regard des erreurs de gestion qui ont été commises dans les précédents mandats (fort endettement, faible intégration métropolitaine, ...). Prendre en compte cela est la condition pour dépasser les affrontements qui n'aboutiront pas à un « retour à l'âge d'or de l'argent public abondant ». Pour absorber le choc, il nous faut tous questionner nos modes de travail et apprendre à avancer ensemble autrement. Depuis 2 ans, la Ville de Grenoble a ouvert ces nouveaux chantiers avec tous les acteurs qui animent la ville au quotidien.

Malgré ce contexte difficile, la Ville de Grenoble va continuer à soutenir fortement la MC2 à hauteur de 3,614 Millions d'euros en 2016, comprenant 1,668 millions d'euros de subvention de fonctionnement, 1,757 million d'euros de subvention compensant le loyer des bâtiments dont la Ville est propriétaire, et d'autres apports (0,21 millions d'euros) pour les travaux.

Détail de la participation financière de la Ville de Grenoble dans le budget de la MC2 en 2016



PARTICIPATION FINANCIÈRE TOTALE DE LA VILLE EN 2016 = 3,61 M€



Ce qui fragilise la MC2 depuis des années, c'est aussi son déficit cumulé, qui se creuse d'année en année depuis sa réouverture en 2004, pour atteindre 311 000 euros aujourd'hui. Les coûts de fonctionnement ont été sous-estimés dès le départ, et rien n'a été fait avant notre arrivée pour remédier à cela.

Aujourd'hui, la priorité, pour la MC2 est donc de bâtir un projet d'établissement, ambitieux sur le plan artistique, coordonné avec les autres acteurs culturels, ouvert sur la ville et son agglomération et doté d'une stratégie financière viable pour permettre un retour à l'équilibre.

En tant que présidente du conseil d'administration, Corinne Bernard, ajointe aux Cultures, a demandé au Directeur et ses équipes de bâtir ce projet d'établissement qui devra intégrer les prévisions financières des tutelles sur les prochaines années. Ce projet pourrait être construit avec les salariés, valoriser leurs métiers et préserver au mieux les emplois. Des échanges se poursuivront dans les mois à venir sur la base de ce document.

Dans la période troublée que nous vivons, Grenoble va continuer, avec un volontarisme renouvelé, à investir et soutenir les acteurs culturels qui, plus que jamais, ont un rôle majeur à jouer pour nous aider à « faire société », donner du sens, assurer les « droits culturels » de chacun et participer à relever les défis du XXIème siècle. Tous ces défis que la MC2 relève au quotidien, et toute l'année.